

**SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL
MARDI 12 AVRIL 2016**

- **Début de séance : 19H00**
- **Secrétaire : B. FAVARO**
- **Present(e) (s) : Ch. DORLODOT, D. DOUYLLIEZ, B. FAVARO, Ch. BULAT, Cl. DUPONT, B. ADAM, D. DUQUENNE, S. MARELLE, S. BLAREAU,**
- **Procuration : 0**
- **Absent (e) (s) excuse (e) (s): Ph. LOISEAU, F. BON**

Approbation du compte-rendu du conseil municipal du 8 mars 2016

Le conseil municipal approuve à l'unanimité la séance du 8 mars 2016

Approbation de l'ordre du jour

L'assemblée délibérante approuve l'ordre du jour.

Lots de consultation pour les travaux d'extension de la mairie

La commission travaux s'est réunie le 12 avril 2016 pour les travaux d'extension de la mairie. Le marché comporte 7 lots qui ont fait l'objet de remarques. Le contenu de ces projets servant aux consultations auprès des entreprises. Ces corrections seront transmises à l'architecte pour finaliser le détail des travaux.

Vote du compte administratif

FONCTIONNEMENT

Dépenses :	86 529.36 €
Recettes :	145 578.73 €
Report du résultat 2014 :	50 295.71 €

Excédent : 60 049.37 €

INVESTISSEMENT

Dépenses :	160 571.86 €
Recettes :	12 652.10 €
Report 2014 :	261 164.41 €

Résultat de clôture 2015 : 223 589. 73 €

Le conseil municipal vote à l'unanimité le compte administratif 2015.

Vote du compte de gestion 2015

Résultat de clôture du compte de gestion 2015 :

➤ Investissement :	113 244.65 €
➤ Fonctionnement :	110 345.08 €
➤ Résultat de clôture :	223 589.73 €

Le conseil municipal vote à l'unanimité les résultats de compte de gestion 2015.

Vote du taux des taxes communales :

Les taxes communales augmentent de 1.5 % :

➤ Taxe d'habitation :	8.47 %
➤ Taxe foncière (bâti) :	6.60 %
➤ Taxe foncière (non bâti) :	30.80 %

Le conseil municipal vote à l'unanimité le taux des taxes communales.

Vote des subventions attribuées aux associations et CCAS de la commune

Le conseil municipal vote une subvention de 100 € CCAS d'Audignies.

Le conseil municipal vote une subvention de 500 € à l'association « Les amis d'Audignies ».

Annulation de la délibération concernant l'autorisation de signature d'une convention du 7/12/2015

Pour information, le maire annule la délibération du 7 décembre 2015 concernant la convention convenue avec l'architecte pour la maîtrise d'œuvre de l'extension de la mairie.

Redéfinition du taux des indemnités de fonction du maire et des adjoints

Monsieur le Maire décide :

1. de ne pas appliquer la loi sur les taux des indemnités de fonction du maire et des adjoints
2. d'attendre la redéfinition du taux qui devrait être revu prochainement

Questions diverses

- les produits phytosanitaires sont désormais interdits dans les espaces suivants (loi Labbé avancée à 2017) : zone étroites ou difficiles d'accès (bretelles, échangeurs, terre plein central, dans la mesure où leur interdiction ne peut être envisagée pour des raisons de sécurité des personnels chargés de l'entretien et de l'exploitation ou des usagers de la route. En résumé, au 1^{er} janvier 2017, on peut appliquer les produits phytosanitaires sans les cimetières, terrain de sports.
- La région veut répertorier les besoins des nouveaux arrivants en zones rurales. Audignies est potentiellement concernée par cette enquête.

- Le CPIE veut animer des cet automne une campagne de plantation de haies et ou de création de mare sur terrain public à l'aide de chantiers participatifs. Prise en charge de 100%
- Le 21 avril 2016 à 18h30 à la salle communale d'Audignies, Monsieur Jean Louis RAJKOVIC répondra aux questions du tri sélectif.

Fin de séance : 20h15

Le Maire,
Ch. DORLODOT

